

REPUBLIQUE TUNISIENN

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION REGIONALE AU KEF

CONSULTATION N°33/2022RELATIVE A L'ENTRETIEN DES CHAUFFAGES

CENTRAUX POUR DIVERSES JURIDICTIONS(suivant liste ci-jointe)

<i>N</i>	<i>Désignation des travaux</i>	<i>Unité</i>	<i>Qté</i>	<i>PU. HT</i>	<i>PT. HT</i>
1	Entretien et mise en marche des chaudières installées à quelques juridictions suivant liste ci-jointe	ensemble	ensem ble		
2	Fourniture, pose et mise en marche d'un brûleur marque riello 0.32 Kw /230v. pour le Tribunal de 1ere Instance au Kef.		01		
3	Fourniture, pose et mise en marche d'un brûleur marque riello 0.17 Kw /230v. pour le Tribunal de 1ere Instance à Jendouba.		01		
		TVA			
		Montant total TTC			

Arrêté le présent devis à la somme de (montant en toutes lettres)DTTTC.

Signature et cachet de l'entreprise

NB : Les Soumissionnaires sont invités à visiter le site sous-mentionné avant de remplir le présent devis. De ce fait, ils ne peuvent réclamer aucune modification ou révision des prix.

Vous avez un code fiscal, indiquez-le.....

Le délai d'exécution est fixé à 10 jours à compter de la date de réception du bon de commande.

Vous avez une adresse, indiquez-la.....

Vous avez un fax, indiquez-le.....

ETAT DES CHAUDIERES A METTRE EN MARCHE
(consultation n°33/2022)

site	Nbre de chaudière
Cour d'Appel au Kef	2
TPI Kef	2
JC dahmeni	1
TPI Jendouba	2
JC Tabarka	2
JC Siliana	1
Tribunal Immobilier Siliana	1